

**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF  
PROJET DE RESOLUTIONS**

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DU 19 MARS 2019**

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mardi 19 Mars 2019 à 9 heures à l'hôtel AFRICA – 50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2018 ;
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des opérations réglementées y mentionnées ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

### **Projet de Résolution n°1 :**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 2 543 715,454 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2018.

### **Projet de Résolution n°2 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2018 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2.543.715,454 Dinars</b>
+ Report à nouveau ex 2017	778.076,386 Dinars
<b>Total (1)</b>	<b>3.321.791,840 Dinars</b>
- Dividendes à distribuer	2.200.000,000 Dinars
<b>- Report à nouveau ex 2018</b>	<b>1.121.791,840 Dinars</b>
Total (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 2,200 Dinars par action à partir du 29 mars 2019.

### **Projet de Résolution n°3 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans le mandat d'administrateur de la société DELTA FINANCES.

Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice de 2021.

### **Projet de Résolution n°4 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à vingt-quatre mille Dinars (24.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

### **Projet de Résolution n°5 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.